



# Quatre discours de la transition écologique pour la région métropolitaine de Montréal

Ali Romdhani

René Audet



# Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique n° 21

## Novembre 2022

### Recherche et rédaction

Ali Romdhani, chercheur post-doctoral à la Chaire de recherche sur la transition écologique  
René Audet, professeur au Département de stratégie, responsabilité sociale et environnementale de l'UQAM et titulaire de la Chaire de recherche sur la transition écologique

### Graphisme, mise en page et révision linguistique

Éliane Brisebois, coordonnatrice et agente de recherche à la Chaire de recherche sur la transition écologique

### Financement

Fondation du Grand Montréal

### Remerciements

Les auteurs souhaitent remercier les participantes et participants aux ateliers, ainsi que l'équipe du Campus de la transition écologique.

### Pour citer ce document :

Romdhani, A. et Audet, R. (2022). *Quatre discours de la transition écologique pour la région métropolitaine de Montréal*. Les Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n° 21.

ISBN: 978-2-9820605-4-8

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

### Crédits photos

Page couverture : Marc-Olivier Jodoin/ Unsplash

Page 5 : Abdallah / Creative Commons

Page 9: Chuttersnap/ Unsplash

Page 13 : Steven Wright/ Unsplash

Page 22 : Tristan B./ Unsplash

---

**CHAIRE** de recherche  
sur la transition  
écologique  
**ESG** UQAM



**Campus**  
de la transition  
écologique

# Table des matières

<b>Sommaire</b>	<b>4</b>
<b>Introduction</b>	<b>5</b>
<b>L'analyse du discours de la transition</b>	<b>6</b>
<b>Éléments du discours de la transition au Québec</b>	<b>7</b>
Le Plan pour une économie verte 2030 du Gouvernement du Québec (2020)	7
<i>Vision du changement</i>	7
<i>Acteurs du changement</i>	8
<i>Stratégies de mise en œuvre</i>	10
Le Plan climat de la Ville de Montréal (2020)	11
<i>Vision du changement</i>	11
<i>Acteurs du changement</i>	12
<i>Stratégies de mise en œuvre</i>	13
La Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité (2020)	14
<i>Vision du changement</i>	14
<i>Acteurs du changement</i>	15
<i>Stratégies de mise en œuvre</i>	17
Le <i>Récit collectif de la transition sociale et écologique</i> (2022)	18
<i>Vision du changement</i>	19
<i>Acteurs du changement</i>	19
<i>Stratégies de mise en œuvre</i>	21
<b>La boussole de la transition comme outil de comparaison des approches</b>	<b>23</b>
Comparaison des approches	23
<i>Les visions du changement</i>	23
<i>Les acteurs du changement</i>	24
<i>Les stratégies de mise en œuvre</i>	25
La boussole de la transition	26
<b>Conclusion</b>	<b>28</b>
<b>Références</b>	<b>29</b>

## Sommaire

En 2021, le Campus de la transition écologique a sollicité notre équipe pour mener une recherche sur les visions de la transition écologique qui s'expriment dans la société québécoise. L'objectif est d'en clarifier le sens et les implications à l'échelle de la région métropolitaine de Montréal afin d'orienter ses activités et de faire converger l'action de ses partenaires. En effet, on observe aujourd'hui une multiplicité des qualificatifs adjoints à la transition, comme « écologique », « juste » ou encore « énergétique ». L'enjeu pour les organisations est d'en distinguer les usages afin de se positionner et de nouer des collaborations. L'objectif de cette recherche est de définir des traits communs à la transition pour le Grand Montréal afin de favoriser une plus grande coordination des efforts au sein de l'écosystème de la transition.

Notre démarche s'est organisée en deux temps : une analyse du discours (qui est l'objet du présent rapport) et l'organisation d'ateliers participatifs (qui font l'objet du n° 22 des Contributions de la Chaire de recherche sur la transition écologique). Pour saisir le discours de la transition pour le Grand Montréal, nous avons analysé quatre documents produits par des locuteurs différents qui abordent la transition à des échelles hétérogènes (le Plan pour une économie verte 2030, le Plan climat 2020-2030, la Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité [Québec ZÉN] et le Récit collectif de la transition sociale et écologique). Leur principal point commun est d'aborder directement les questions relatives à la transition. Ces documents ont été décrits et analysés selon trois rubriques : la vision de la transition qu'ils élaborent, les acteurs responsables de la mettre en œuvre et les stratégies déployées pour y arriver.

L'analyse de ces quatre documents permet de saisir certaines spécificités et orientations des discours de la transition. Afin d'appuyer le Campus et ses partenaires dans le déchiffrement et la comparaison de celles-ci, nous avons développé une grille d'analyse : la boussole de la transition. Cet outil se compose de trois axes qui permettent d'illustrer et de distinguer les discours de la transition selon le processus de changement (social/technologique), la finalité proposée (carboneutralité/justice sociale) et l'échelle socioterritoriale de la transition (milieux de vie/Québec). Cette grille d'analyse peut servir d'outil à toutes organisations qui souhaitent comprendre son positionnement sur la transition.

## Introduction

On observe depuis une dizaine d'années en Europe et en Amérique du Nord un renouvellement du discours environnemental autour du concept de « transition », utilisé avec des adjectifs comme « écologique », « énergétique », « climatique », « juste » ou encore « sobre en carbone ». De façon générique, le terme « transition écologique » désigne un ensemble de processus de changement social vers une société écologiquement soutenable. Malgré des chevauchements avec des concepts apparentés, comme le développement durable, le concept de transition a sa propre histoire et ses usages distinctifs autant dans les sphères institutionnelles que dans les mouvements sociaux. Distinguer ses usages et ses tensions et clarifier les représentations de l'avenir et le cadrage des choix présents deviennent alors des enjeux essentiels de la recherche et de l'action écologique.

Les acteurs sociaux qui désirent jouer un rôle dans la réalisation d'une société écologiquement soutenable ont besoin de mieux comprendre ce qu'est la transition écologique ou ce qu'elle pourrait être, afin d'orienter leurs actions. C'est pour cette raison qu'en 2021, le Campus de la transition écologique (ci-après « le Campus ») a sollicité la Chaire de recherche sur la transition écologique de l'UQAM (ci-après « la Chaire ») pour mener une recherche sur le sujet. Le Campus a pour mission de rassembler au parc Jean-Drapeau des citoyens, des chercheurs, des artistes et des praticiens qui créent et partagent de nouveaux modes de vie. Il est un carrefour et un territoire d'expérimentation qui permet de faire vivre la transition socioécologique par des approches novatrices et des alliances fortes. Il contribue ainsi à mener un grand chantier de transformation et d'animation de cet immense espace vert

montréalais bénéficiant de nombreuses installations qui sont mises au service de la transition.

Ce projet de recherche a été développé avec le Campus en deux temps. En premier lieu, nous avons créé une grille d'analyse du discours de la transition écologique. Conçue dans une perspective de recherche-action et de transfert des connaissances, cette grille a pour objectif de développer une compréhension globale de ce que peut représenter la transition écologique à l'échelle métropolitaine et de soutenir les acteurs sociaux dans le déchiffrement des diverses prétentions à la transition écologique. Cet outil d'analyse dévoile la complexité des multiples postures qui émergent, autant dans les institutions que dans la société civile. Cette démarche a aussi été le prélude à une série d'ateliers participatifs réflexifs visant à coconstruire une vision partagée de la transition pour la région métropolitaine de Montréal, de recueillir les contributions des partenaires afin d'étoffer la lecture métropolitaine de la transition écologique, de confronter les perspectives et d'identifier les priorités et les angles morts (voir le n° 22 des Contributions de la Chaire de recherche sur la transition écologique).

Notre propos s'organise en trois sections. La première présente la méthodologie de l'analyse des documents ainsi que le contexte théorique. La deuxième section restitue l'analyse des quatre documents centraux pour la transition au Québec, lesquels seront décrits selon leur vision d'une société en transition, les acteurs qu'ils mobilisent pour y arriver et par les stratégies mises en œuvre. La troisième section consiste en une discussion sur la comparaison des documents. Il en ressort une série de schémas pertinents pour comparer les discours selon leur processus, finalité et échelle socioterritoriale.



## L'analyse du discours de la transition

Dans cette recherche, nous utilisons le terme « discours » comme « un ensemble d'idées, de concepts et de catégorisations qui sont produits, reproduits et transformés dans un ensemble particulier de pratiques et au travers desquels un sens est donné aux réalités physiques et sociales » (Hajer, 1995, p. 44). En ce sens, le discours reflète toujours imparfaitement la réalité, mais il consiste aussi en une tentative de légitimation ou de transformation de celle-ci. D'un point de vue sociologique, il y a donc là une clé pour comprendre le changement.

Alors que les acteurs de toutes les sphères de la société s'approprient le terme de « transition » pour décrire un futur souhaité ou envisagé, et que des aspirations diverses s'imposent dans l'actualité, la transition écologique devient quelque chose de plus en plus complexe. Le travail d'analyse que nous avons effectué dans le cadre du partenariat de recherche avec le Campus a d'ailleurs révélé très rapidement la multiplicité des termes dans

le discours de la transition au Québec (voir l'encadré 1). Ainsi, notre contribution consiste à proposer une grille de catégories (la « boussole de la transition ») qui permet de mieux capter à la fois la diversité et l'unité du discours de la transition écologique. Notre objectif est d'apporter un éclairage sur le discours de transition à une échelle méso, celle de la région métropolitaine de Montréal. Cette position est très peu discutée dans la littérature qui a presque exclusivement considéré le discours macro (aux échelles nationale et internationale) et le discours micro (initiatives locales de transition).

Notre recherche a été menée sur quatre documents choisis pour la diversité d'acteurs qu'ils représentent, les différentes échelles auxquelles ils se positionnent et les approches distinctes qu'ils défendent. La région métropolitaine de Montréal est concernée par les quatre. Le tableau 1 (à la page suivante) présente ces documents.

Les quatre documents ont fait l'objet d'une analyse de contenu thématique et sont présentés selon leur vision, les acteurs qu'ils font intervenir et la stratégie proposée. La vision désigne la direction que doit prendre la transition, c'est par le fait même le futur

### ENCADRÉ 1. Définition des principaux qualificatifs de la transition

**Écologique** : Terme générique pour distinguer la transition vers une société écologiquement soutenable de son utilisation dans d'autres domaines.

**Socioécologique** : Le préfixe « socio » est ajouté par les acteurs revendiquant une plus grande prise en compte des aspects sociaux de la transition (à l'opposé des aspects technologiques), notamment la justice sociale.

**Énergétique** : Terme généralement mobilisé par les acteurs institutionnels et de l'économie verte pour décrire le processus de substitution technologique, soit le passage de sources d'énergie carbonée vers des sources renouvelables.

**Juste** : Terme issu du mouvement syndical qui englobe l'idée de prémunir les travailleurs contre les impacts des reconversions industrielles en matière de pertes d'emploi et de requalifications liées au déploiement de l'économie verte. Depuis son appropriation par le discours écologiste, la transition juste renvoie à une notion plus large de la justice, proche de la justice climatique.

**Climatique** : Terme très peu utilisé en français, il provient de l'anglais *climate transition*, généralement employé par les entreprises pour promouvoir leurs actions en faveur de l'environnement.

**Green (economic) transition** : Terme utilisé par les organisations internationales et les entreprises pour promouvoir leurs actions en faveur de l'environnement.

**Sustainability transitions** : Terme utilisé dans la littérature scientifique pour décrire les processus techniques et sociaux de changement vers une société écologiquement soutenable.

**Green New Deal** : Un ensemble de réformes et d'investissements massifs pour lutter contre les changements climatiques qui est surtout développé aux États-Unis et dans l'Union européenne.

**Tableau 1** Corpus de documents analysés

Nom du document	Nom de référence dans cette publication	Rédacteur	Année	Description
Plan pour une économie verte 2030	Plan vert	Gouvernement du Québec	2020	Document-cadre de la planification de la transition à l'échelle du Québec pour orienter le développement de l'économie.
Plan climat 2020-2030	Plan climat	Ville de Montréal	2020	Document de planification de la transition à Montréal pour encadrer les services de la Ville.
Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité — Projet Québec Zéro émission nette (ZÉN)	Feuille de route ou Québec ZÉN	Front commun pour la transition énergétique	2020	Document de planification rédigé par une coalition d'acteurs de la société civile dans le but de guider les efforts de transition.
<i>Récit collectif de la transition sociale et écologique</i>	Récit collectif	Solon et Chaire de recherche sur la transition écologique	2022	Document d'inspiration rédigé grâce à des ateliers de coconstruction menés avec des habitants de Rosemont—La Petite-Patrie, à Montréal, pour susciter l'action collective des citoyens.

qui est considéré comme possible et désirable. Il s'agit aussi de saisir la manière dont le document cadre le changement social : est-il rapide ou lent ? Subi ou maîtrisé ? Ou encore est-il perçu comme positif ou négatif ? Les acteurs considérés dans les documents sont analysés de manière à comprendre leurs rôles dans la transition et leurs relations avec les autres acteurs. L'analyse des aspects stratégiques permet de regarder de plus près la mise en œuvre de la transition, les ressources qui y sont allouées et les moyens employés.

## Éléments du discours de la transition au Québec

### Le Plan pour une économie verte 2030 du Gouvernement du Québec (2020)

Le plan du gouvernement de François Legault prend une position claire vis-à-vis des changements climatiques : ceux-ci sont une occasion d'affaires pour le Québec. La proposition est de faire du Québec la « batterie

de l'Amérique du Nord » en vendant de l'hydroélectricité au sud de la frontière et en exportant des technologies vertes. L'approche proposée est largement incitative. Elle promeut des mécanismes de marché comme la bourse du carbone, des subventions publiques pour aider les entreprises à se convertir au vert, la création de conditions favorables pour des occasions d'affaires, l'exemplarité de l'État et des partenariats public-privé. Le rapport utilise le néologisme « transition climatique » pour décrire son approche de réduction des gaz à effet de serre (GES).

### ***Vision du changement***

Pour agir, le plan d'action définit d'abord les problèmes à résoudre. Au premier chef, l'urgence climatique est invoquée pour « [passer] à la vitesse supérieure » (p. IV). Et pour cause : si les émissions de GES du Québec ont globalement décru entre 1990 et 2017, elles sont plutôt stagnantes depuis 2014, « [ce qui] ne place pas le Québec dans une trajectoire optimale pour 2030 et au-delà. » (p. 24) Des efforts sont donc à réaliser, et ceux-ci seront « d'autant plus exigeants qu'en avançant dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les gains additionnels deviennent de plus en plus difficiles à obtenir puisque les gestes les plus faciles sont

les premiers réalisés » (p. 24). Le plan mise donc avant tout sur les avancées technologiques et leur production à grande échelle sur le territoire du Québec. À partir de ces constats, le gouvernement se fixe les objectifs suivants :

- Réduire de 37,5 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, par rapport à leur niveau de 1990;
- Atteindre la carboneutralité en 2050;
- Réduire de 40 % la consommation de produits pétroliers d'ici 2030.

Le Plan pour une économie verte insiste beaucoup sur une vision positive des changements à accomplir. Il mentionne à répétition que le Québec peut être fier d'être l'endroit où l'on produit le moins de GES par habitant en Amérique du Nord, soit 9,5 tonnes par habitant. Ainsi, « le point de départ du Québec est déjà fort enviable. Le Québec est dans le peloton de tête en Amérique du Nord, et on doit s'assurer qu'il le demeure » (p. 21). Notons que cette affirmation fait abstraction d'un autre pays en Amérique du Nord, le Mexique, dont le bilan carbone par habitant est une fois et demie moins élevé (OCDE, 2021).

Les changements climatiques sont considérés comme un défi, un concours où le Québec est en avance et doit le rester. La concurrence est mondiale et invite à conquérir de nouveaux marchés : ceux du carbone, de l'énergie, des batteries et de toutes les technologies sobres en carbone. C'est donc une opportunité d'affaires immense « pour faire de la lutte contre les changements climatiques une source de croissance, d'emplois et d'innovation. » (p. 2) De manière secondaire, il est aussi mentionné que la lutte contre les changements climatiques se traduira « par une amélioration de la qualité de l'air, ainsi que par d'importants bénéfices pour la santé et la qualité de vie des citoyens » (p. 2).

Le plan entend aussi répondre à un problème considéré comme tout aussi important que les changements climatiques, comme l'annonce le premier ministre en préambule du document : « nous sortons de l'argent de nos poches et nous produisons des gaz à effet de serre. » (p. II) La transition serait donc une occasion pour substituer le pétrole importé et émetteur de GES à l'hydroélectricité « propre » produite au Québec<sup>1</sup> et ainsi équilibrer la balance commerciale actuellement

---

<sup>1</sup> Toutefois, si l'on considère le cycle de vie des installations hydroélectrique, ceux-ci émettent quand même une certaine quantité de GES.

déficitaire de 57 % en raison des importations de produits pétroliers. Le plan est donc à la fois tourné vers l'économie intérieure (électrifier les transports, réduire l'importation de pétrole) et vers l'extérieur (attirer des investisseurs, exporter l'hydroélectricité), et toujours justifié par une vision de développement économique : « La vision du gouvernement est claire : faire de la lutte contre les changements climatiques un levier majeur de développement économique et de rayonnement international » (p. 13).

Selon le gouvernement, cette ambition s'inscrit dans une filiation propre à l'histoire du Québec, « celle des grands bâtisseurs, celle des visionnaires » (p. III). À partir de ces références nationalistes, le plan n'hésite pas à comparer la nationalisation de l'hydroélectricité et la construction des grands barrages au projet de « [devenir] la batterie verte du nord de l'Amérique ». Le plan s'inscrit ainsi en continuité avec l'image d'un territoire regorgeant de richesses en continuité avec l'histoire coloniale et extractiviste du Québec. Pour devenir « une référence mondiale en matière d'électrification de l'économie » (p. II), le plan propose de s'appuyer sur l'importante réserve de lithium et l'immense potentiel hydroélectrique du Québec. Cela permet aussi au gouvernement d'avancer que l'hydrogène vert<sup>2</sup> pourrait devenir une nouvelle source de fierté pour la province. Ce grand plan de développement serait « gagnant-gagnant », car chaque déplacement permettrait de « nous » enrichir (par les dividendes qu'Hydro-Québec reverse au gouvernement) et en même temps réduire notre empreinte carbone. Ce serait aussi avantageux pour nos voisins qui pourraient délaissier des énergies polluantes. Globalement, le gouvernement se représente l'enjeu de la transition uniquement comme problème d'émission de GES, les autres problèmes structurels étant considérés comme secondaires, voire ignorés. Bien que la « transition juste » soit mentionnée pour son « rôle clé pour favoriser cette adhésion [au plan du gouvernement] » (p. 28) et pour accompagner ceux qui subissent les impacts des changements climatiques.

### **Acteurs du changement**

Afin de concrétiser sa vision, le gouvernement envisage que le plan pour une économie verte « devra être une œuvre collective, nourrie par la contribution de tous les

---

<sup>2</sup> L'hydrogène est une énergie facilement stockable qui n'émet pas de GES dans sa combustion. Toutefois, sa production, principalement par électrolyse de l'eau, nécessite beaucoup d'électricité. On parle donc d'hydrogène vert quand cette énergie est produite à partir de source renouvelable.





intervenants de la société » (p. 27). C'est d'ailleurs l'objet du quatrième principe stratégique qui porte sur la responsabilité collective de la transition climatique : l'État n'y arrivera pas seul. Certains acteurs sont identifiés pour jouer des rôles plus importants : l'État, les municipalités, le gouvernement fédéral et Hydro-Québec.

Dans l'exécution du plan, l'État québécois joue un rôle central de leadership : il doit guider la société par son exemplarité. Pour ce faire, le plan suggère que le gouvernement « posera des gestes déterminants » (p. 28) en réduisant les émissions de GES produites par l'administration publique. Il sera aussi exemplaire dans l'approvisionnement en produits et services du Québec, ce qui lui permettra de « [devenir] ainsi une vitrine pour favoriser l'utilisation de ces produits et services locaux » (p. 28). Dans ce cadre, le gouvernement veut se montrer « exemplaire » dans trois domaines spécifiques : l'électrification des véhicules légers utilisés par l'État, la rénovation de son parc immobilier et l'adaptation aux changements climatiques « pour réduire les coûts qui en résultent » (p. 96). Cela permettra de lancer un « signal clair » que le gouvernement s'engage à long terme.

Les villes et municipalités sont « invitées » à se doter d'un plan de lutte contre les changements climatiques. En effet, le gouvernement considère qu'elles ont une

« responsabilité majeure en matière d'aménagement du territoire, et il faudra miser sur leur savoir-faire et leur leadership » (p.10). Pour ce faire, le plan prévoit « d'appuyer » les municipalités pour développer des milieux de vie sobres en carbone. Les infrastructures nécessaires au niveau municipal (pour le vélo, le transport en commun, la gestion des matières résiduelles) seront « soutenues » par le gouvernement du Québec. Il est aussi envisagé que les villes et municipalités aident Hydro-Québec à déployer le réseau de bornes de recharge pour voiture électrique, afin de « stimuler » leur adoption. Ensuite, les municipalités ont un rôle à jouer dans l'anticipation des changements climatiques, notamment en investissant dès maintenant pour l'adaptation des infrastructures.

Reposent aussi sur le gouvernement fédéral de fortes attentes pour « contribuer significativement à l'effort collectif » (p. 4) et ainsi respecter ses engagements dans la lutte contre les changements climatiques. Plus spécifiquement, le plan se base sur la contribution du fédéral pour investir massivement dans les infrastructures de transport collectif. Il est attendu que celui-ci soit aussi exemplaire dans ses efforts d'électrification de l'économie, en respectant toutefois les « priorités et des compétences du Québec » (p. 104).

Le rôle d'Hydro-Québec est essentiellement décrit

comme un adjoint technique à la réalisation du plan. En premier lieu, le gouvernement délègue à Hydro-Québec le soin de gérer la planification de la production électrique. Il s'agira à la fois de multiplier le nombre d'usages électriques, d'exporter les surplus tout en ne construisant pas de nouveaux barrages. Québec mise sur l'efficacité énergétique et le développement d'autres énergies renouvelables (surtout éolien) pour y arriver. En second lieu, la société d'État est décrite comme un partenaire important pour le déploiement d'un réseau de bornes de recharges pour voiture électrique, ainsi que dans le développement d'une filière de batteries à l'hydrogène. De manière secondaire, le plan prévoit d'augmenter la proportion d'électricité renouvelable de 99 % à presque 100 % en remplaçant les centrales thermiques des 22 réseaux autonomes<sup>3</sup>.

### **Stratégies de mise en œuvre**

De manière générale, le plan se décrit comme « pragmatique » face aux enjeux climatiques. Ce pragmatisme comporte un calcul économique et un calcul écologique : d'une part, il s'agit de libérer l'économie québécoise de sa dépendance au pétrole importé (57 % du déficit commercial du Québec en 2017, soit 8,5 milliards), ce qui, d'autre part, permettrait de diminuer les émissions de GES (la consommation de pétrole représente 50 % des GES au Québec). L'adaptation s'inscrit dans ce même calcul où les changements climatiques entraîneront des conséquences bien plus importantes que le coût de l'adaptation. Pour ce faire, le gouvernement propose deux principales stratégies : la substitution énergétique et technologique et le positionnement industriel.

La première stratégie consiste à électrifier tous les types de transports, de la voiture individuelle aux trains légers, en passant par les autobus et camions. Plusieurs cibles ambitieuses sont énoncées, par exemple l'augmentation à 55 % du nombre d'autobus électriques urbains, 1,5 million de voitures électriques ou 40 % de taxis électriques. Ces objectifs seront atteints à l'aide de subventions et de soutiens à l'innovation. L'État québécois entend être exemplaire et électrifier tous les véhicules des ministères. L'augmentation de la consommation d'électricité sera compensée par l'efficacité énergétique : celle des bâtiments, des industries et des transports par la réduction des déplacements individuels et de marchandises. L'agriculture est aussi

concernée, mais uniquement à travers « l'accompagnement » vers des mesures plus vertes et efficaces. D'autres sources d'énergie complémentaires seront aussi développées, comme les énergies éolienne et solaire, le biogaz issu de l'agriculture et l'hydrogène vert.

La deuxième stratégie consiste à améliorer le positionnement industriel du Québec dans les réseaux économiques et énergétiques du nord-est de l'Amérique. En matière énergétique, l'exportation de l'hydroélectricité vers les provinces et États voisins pourrait « consolider son statut de premier fournisseur d'énergie propre en Amérique du Nord » (p. 7). Étant donné les spécificités de la production hydroélectrique (c'est-à-dire la possibilité de retenir de l'énergie hydrique derrière les grands barrages et de gérer la production en fonction de la demande), le Québec pourrait ainsi se poser comme « la batterie du nord-est de l'Amérique » (p. 15) en constituant une réserve pouvant servir à l'approvisionnement de ses voisins à certaines périodes. Au niveau industriel, le gouvernement québécois entrevoit des possibilités de positionnement et de « leadership » dans des « chaînes d'innovation », comme dans les filières de l'hydrogène vert et des bioénergies. Pour ce faire, le gouvernement « rassurera les investisseurs en créant un contexte économique stable et prévisible » (p. 8). En phase avec les objectifs d'électrification des transports, le Plan vert propose aussi de se positionner dans les filières de la fabrication de camions lourds électriques, de la transformation des minéraux critiques ou encore du recyclage des batteries. Pour le gouvernement, le Québec « a le potentiel pour combler les maillons les plus déterminants de cette chaîne, particulièrement dans le domaine de la batterie — de l'extraction des minéraux essentiels jusqu'à la production de ses composants » (p. 25).

Ces stratégies supposent d'importants investissements qui devront être réalisés avec le palier fédéral et le secteur privé. De plus, le plan entend innover en matière de financement, notamment à travers le marché du carbone et des partenariats publics-privés, et propose « [d'évaluer] la pertinence de recourir à l'écofiscalité, en respectant une approche positive ne visant pas à alourdir le fardeau fiscal des contribuables » (p. 11). Ainsi, le gouvernement mise sur des interventions économiques incitatives visant à engendrer des changements de comportement chez les individus et des décisions d'affaires plus en phase avec la transition chez les entreprises. Le levier réglementaire est peu présent, ne serait-ce que pour interdire les voitures thermiques en 2035.

---

<sup>3</sup> Ce sont essentiellement des zones éloignées qui sont alimentées par des centrales au gaz.

## Le Plan climat de la Ville de Montréal (2020)

Le plan de la Ville de Montréal considère lui aussi les changements climatiques comme une opportunité. Pour la Ville, toutefois, il ne s'agit pas nécessairement d'une « occasion d'affaires », mais plutôt d'un motif pour améliorer la qualité de vie de la population montréalaise. Cette ambition s'inscrit aussi dans le One Planet Charter, une alliance internationale de métropoles en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, ratifiée par Montréal en 2018. L'atténuation des changements climatiques est donc le premier volet du Plan climat. Le second porte sur la résilience, maître-mot de la stratégie municipale. Celle-ci s'illustre à travers des politiques d'inclusion sociale et la création de milieux de vie sains et durables.

### *Vision du changement*

Le Plan climat déploie une vision d'un avenir désirable pour la population montréalaise qui se structure autour de la mobilité durable, des énergies renouvelables, de l'agriculture urbaine et de l'économie circulaire. Les quartiers sont imaginés à l'échelle humaine, conviviaux et verts. Les citoyens participent aux mesures d'adaptation et au renforcement des liens sociaux pour améliorer la résilience de la ville. Dans ce futur, la nature est davantage présente, les arbres filtrent l'air et préviennent les îlots de chaleurs. La mobilité est rendue plus fluide grâce aux déplacements à pied, à vélo et à un réseau de transport collectif rapide. Le nombre de véhicules individuels a diminué et la qualité de l'air s'est améliorée. Montréal devient un chef de file de l'économie circulaire et sa population adopte un mode de vie zéro déchet. Les réseaux d'entraide se multiplient pour faire face aux changements climatiques et les infrastructures sont rarement défaillantes.

Cette vision s'inscrit dans une perspective plus large de la transition écologique comme : « un nouveau modèle économique et social qui respecte les limites des écosystèmes et qui réduit les émissions de GES » (p. 31). Cette vision d'une société durable s'ancre dans deux postulats préalables. Le premier est qu'il faut « transformer de façon radicale » nos manières de produire et de consommer, car nous atteignons les limites du modèle économique classique dit « linéaire » (p. 51). Le second est que le plus grand levier de changement pour la ville concerne l'adaptation aux changements climatiques. L'adaptation implique que les communautés et les écosystèmes « s'ajustent et se préparent [aux changements] afin d'en limiter les conséquences

négatives, et d'en tirer les bénéfices potentiels. » (p. 31) C'est ainsi que la résilience devient un mot d'ordre pour « résister, s'adapter et se développer » (p. 31). Cette vision est justifiée par trois éléments : la pandémie de COVID-19, la demande sociale et l'engagement du One Planet Charter.

La pandémie mondiale de COVID-19 est l'un des premiers éléments présentés pour justifier la pertinence du Plan climat, car « [celle-ci] a imposé d'importantes réflexions sur le degré de préparation de nos communautés face à des perturbations soudaines et de grandes intensités » (p. 29). Dans ce contexte, il faut rendre la métropole plus résiliente aux changements brusques, mais aussi « plus verte et carboneutre [...], plus inclusive et plus équitable » (p. 7). Pour y arriver, le plan entrevoit de créer des milieux de vie « sains et durables ».

Le second élément justifiant le plan climat est la demande sociale : « les Montréalaises et les Montréalais nous ont clairement indiqué qu'ils sont prêts à agir pour l'avenir de notre planète » (p. 9). C'est donc un plan co-construit pour « répondre aux attentes de la communauté montréalaise » toujours « en agissant de concert avec les membres de la collectivité » (p. 9). Ainsi, le Plan climat se veut un produit de la participation citoyenne et il affirme aborder en priorité leurs besoins.

Le troisième élément concerne l'engagement de la Ville dans le One Planet Charter. Celui-ci témoigne de la volonté de jouer un rôle de leader climatique international, comme les autres grandes villes de Paris, Londres, Toronto et New York. Cet engagement se décline en quatre objectifs : 1) rédiger un plan d'action (le Plan climat étant la réponse de la Ville de Montréal à cet objectif); 2) rendre « zéro carbone opérationnel » les bâtiments de la métropole d'ici 2050; 3) tendre vers le zéro déchet et; 4) s'assurer que ses actions sont inclusives. C'est un engagement moral devant la communauté internationale des métropoles au sein duquel Montréal souhaite jouer un rôle actif.

Le Plan climat est donc un document stratégique qui fixe des objectifs pour les dix prochaines années. Ceux-ci s'arriment avec la vision d'une ville « reconnue mondialement pour sa qualité de vie exceptionnelle » (p. 38) et respectueuse des limites de la planète, capable de « [...] rehausser la résilience économique, sociale et écologique de la métropole afin d'accroître la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et

citoyens et de nous donner collectivement les moyens de faire face aux défis d'aujourd'hui et de demain » (p. 14).

### **Acteurs du changement**

Le Plan climat insiste à plusieurs reprises sur le fait qu'il est le fruit d'une large consultation avec l'ensemble des acteurs de la métropole. Ceux-ci sont : « Les citoyens et citoyennes, entreprises, industries, commerces, organismes communautaires et les membres du personnel de la Ville [qui] sont mobilisés et travaillent de concert et de façon efficace, transparente et constructive afin d'offrir des milieux de vie résilients, adaptés et carboneutres. » (p. 39)

Tous ces acteurs sont fréquemment réunis sous les noms de « collectivités » ou de « communautés ». En général, ces collectivités et communautés sont l'objet des actions et interventions considérées dans le plan climat, et elles sont plus rarement décrites comme des acteurs actifs de la transition. C'est en leur nom que le Plan est rédigé et c'est pour elles qu'il est mis en œuvre. Le mot « communauté » est aussi employé dans le sens de « communauté locale », surtout lorsqu'il est question de mobilisation, de résilience et d'autonomie.

La figure citoyenne apparaît régulièrement dans le Plan climat. Les citoyens sont considérés comme porteurs d'innovations citoyennes et d'actions climatiques qu'il faut aider à déployer. Ces dernières créent du « capital social » et « augmentent l'autonomie des communautés locales en multipliant les occasions de mise en relation et de partage » (p. 46). On valorise alors les « formes d'auto-organisation citoyenne » (p. 48) qui permettent d'innover en matière d'aménagement des milieux de vie. Les citoyens sont aussi appelés à jouer un rôle dans la coconstruction des politiques, notamment en participant aux « mécanismes de collaboration » au sein des programmes sociaux et lors du budget participatif. Individuellement, ils peuvent entreprendre des actions comme délaissé leur voiture, planter des arbres ou cultiver un jardin.

Trois catégories d'acteurs économiques sont mentionnées dans le Plan climat : les entreprises, les commerces et les industries. Les entreprises ne sont pas particulièrement sollicitées, autrement que comme objets des actions de la Ville. Par exemple, des actions sont prévues pour « mobiliser » les entreprises dans la transition, les « mettre en réseau » et les « accompagner » pour « stimuler » l'économie circulaire, les

« convaincre » de favoriser le télétravail pour réduire les déplacements et « travailler de concert » avec elles pour accélérer l'électrification des transports. De manière générale, elles jouent un rôle plutôt passif et ne sont pas décrites comme les moteurs du changement, bien que la catégorie des commerces soit mobilisée pour contribuer à créer des quartiers vivants « où des commerces locaux côtoient des écoles, des bureaux, des espaces verts et des résidences » (p. 20). Le Plan climat accorde aussi une attention particulière aux industries, car elles émettent 28 % des GES de la métropole (donnée de 2015). La Ville prévoit d'utiliser les marchés publics pour favoriser l'essor d'industries innovantes et d'une écologie industrielle. Par la création de pôles industriels et de zones d'innovation, le plan prévoit de « stimuler et consolider » une économie circulaire à laquelle la participation des entreprises et des commerces est également conviée.

Les organismes communautaires sont assez rarement mentionnés dans le document et leur rôle est restreint au déploiement de l'économie circulaire, au développement du capital social dans les quartiers ou encore à la mise en place de l'agriculture urbaine. « Le personnel de la Ville » reçoit aussi peu de mentions, son rôle étant uniquement spécifié dans la réduction des transports.

Les gouvernements provincial et fédéral sont brièvement mentionnés dans trois contextes précis. Premièrement, la démarche de la Ville s'inscrit dans leurs politiques, comme l'électrification des transports, l'efficacité énergétique des bâtiments ou la création de pôles d'innovation. Deuxièmement, leur soutien financier est requis pour accomplir les actions du Plan climat, comme les programmes de rénovation des bâtiments, le remplacement d'incinérateurs ou le déploiement d'infrastructures de transports collectifs. Dans certains cas, c'est aussi leurs compétences réglementaires qui sont mobilisées, comme dans l'élimination du chauffage au mazout ou encore la modification du Code national du bâtiment. Troisièmement, les deux paliers de gouvernements font l'objet d'actions de mobilisation et de plaidoyer pour les inciter à participer aux actions de la Ville pour la transition.

En somme, toutefois, c'est surtout l'administration municipale elle-même qui est mobilisée pour accomplir les changements souhaités dans la vision. La Ville et ses Arrondissements se voient confier un rôle de leadership pour catalyser les efforts, accélérer la transition et encourager la mobilisation.

### **Stratégies de mise en œuvre**

Le Plan climat de la Ville de Montréal a pour objectif principal d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, en passant d'abord par une réduction de 55 % de ses émissions de GES d'ici 2030. Il ne s'agit pas en soi d'un projet politique, mais de « cibles de réductions que nous impose la science » (p. 59). Pour autant, la Ville entend utiliser cette occasion pour favoriser la résilience économique, sociale et écologique et pour améliorer la qualité de vie des citoyens. Pour y arriver, le Plan est structuré en cinq chantiers thématiques (mobilisation, mobilité, immobilier, exemplarité, gouvernance) qui se déclinent en 46 actions. Celles-ci sont guidées par quatre grandes orientations (transition, solidarité, démocratie, innovation) et trois échelles d'interventions (métropole, quartier, humain). Nous synthétisons les actions de la Ville en trois grandes stratégies : transformer les modes de vie, améliorer les infrastructures et réformer l'administration.

La première grande stratégie concerne la transformation des modes de vie vers la résilience. Pour ce faire, le Plan entend mobiliser la communauté « vers une meilleure durabilité et une résilience renforcée » (p. 19). Ce chantier est prioritaire, car la transition écologique « ne peut être envisageable sans la participation de tous ses membres » (p. 45). Il s'agit alors de multiplier les occasions d'apprentissage et de favoriser l'accès à l'information pour engager la population. Cette stratégie s'inscrit dans un processus de changements des comportements vers des pratiques écoresponsables. La Ville jouera un rôle de « catalyseur d'innovation » pour soutenir les initiatives citoyennes et mettra sur pied plusieurs programmes de soutien. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'expérimentation de « nouvelles formes de collaboration publique-communautaire, telle que les communs » (p. 47), comme dans le cas du Projet Young. L'économie circulaire et les pôles alimentaires occupent une place centrale dans ces orientations.

La deuxième stratégie porte sur l'amélioration des infrastructures. Ici, les milieux de vie occupent une place centrale dans les actions visées, car c'est la qualité de vie qui fait la réputation de la métropole. Cela implique de diminuer la place de la voiture à essence, de déminéraliser l'espace et d'augmenter la mixité fonctionnelle des quartiers. Le Plan prévoit de modifier l'organisation des transports pour rendre les rues conviviales et sécuritaires en favorisant les transports collectifs et l'autopartage. Du même coup, cela réduira les GES



de ce secteur qui représente 30 % des émissions de Montréal. Les modes de transports actifs et collectifs sont donc fortement favorisés et l'auto solo sera limitée. Pour améliorer les milieux de vie, le Plan prévoit un verdissement important de la ville (planter 500 000 arbres), ce qui permet aussi une meilleure résilience. Dans cette optique, le Plan climat sera intégré dans le plan d'urbanisme, ce qui facilitera notamment la densification au-dessus des stationnements.

Cette stratégie concerne aussi les parcs immobiliers résidentiel, commercial et institutionnel. Ceux-ci sont responsables d'environ 28 % des GES de la métropole en raison de l'utilisation d'énergie fossile pour le chauffage. L'efficacité énergétique est donc centrale dans ce chantier. L'élimination du mazout devrait à elle seule réduire de 5 % les GES et cela nécessite de financer l'amélioration des bâtiments. L'énergie n'est pas le seul enjeu, car les bâtiments sont aussi vulnérables aux aléas climatiques, comme les inondations et les canicules. Des outils réglementaires seront ainsi mobilisés pour contraindre les nouvelles constructions d'intégrer ces principes de résilience et d'efficacité.

La troisième stratégie implique de réformer l'administration de la ville. Il s'agit d'un champ d'action important, même si les GES directement attribuables à la Municipalité ne sont que de 2 %. Cette stratégie est décrite comme un « devoir [moral] d'agir pour l'environnement et le climat » (p. 22). L'exemplarité permettra de convaincre la communauté d'adhérer aux programmes proposés dans le Plan. La Ville compte rénover son parc immobilier (à commencer par l'hôtel de ville) et faciliter le transport collectif de ses 28 000 employés, ce qui lui permettra d'atteindre la carboneutralité en 2040. De plus, le plan entend travailler sur la gouvernance à l'hôtel de ville, ce qui permettra de prendre en compte « l'impact climatique et environnemental de toutes ses décisions » (p. 23). En effet, la cohérence est une clé du succès du plan. Un « test climat » permettant de respecter un budget carbone qui sera appliqué à l'ensemble des décisions, que ce soit de nature fiscale, budgétaire, administrative ou réglementaire. Pour terminer, un budget important sera aussi consacré à l'adaptation des infrastructures aux changements climatiques.

### **La Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité (projet Québec ZÉN) (2020)**

Le projet Québec Zéro émission Nette (ZÉN) est porté par le Front commun pour la transition énergétique, une organisation issue d'un grand dialogue autour de l'urgence climatique, impliquant une diversité de citoyens, d'organisations de la société civile, ainsi que les milieux syndicaux, municipaux et universitaires. L'objectif principal de la Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité est de faire du Québec un territoire carboneutre en 2050, voire 2040. Cette transition se fera par les collectivités, une échelle d'action qui permettra de changer les imaginaires, de transmettre les expériences et d'améliorer la résilience. L'approche préconisée est celle d'une « transition juste », c'est-à-dire une transition qualifiée d'inclusive, rompant avec l'histoire colonialiste, et faisant une large place à la reconnaissance des Premières Nations. Ainsi, cette feuille de route espère se distancier du « techno-solutionnisme » pour favoriser une approche centrée sur les droits de la personne, l'égalité et la dignité humaine.

#### ***Vision du changement***

Dès le début, la feuille de route énonce clairement sa motivation : il reste moins de dix ans pour empêcher que le réchauffement climatique « ait des conséquences encore plus terrifiantes — et irréversibles » et

mette « en péril nos sociétés humaines et la vie sur Terre elle-même, sous toutes ses formes » (p. 4). Cette menace « terrifiante » est aussi l'occasion de construire un monde « plus propre » et « convivial ». Il s'agit même d'une « occasion historique [...] de tracer la voie » pour le Québec et d'exercer un leadership (p. 8). Dans cet état d'esprit, la feuille de route propose des pistes pour envisager une société plus résiliente et plus juste.

Le préambule du document contient aussi un message très critique de la part des jeunes à qui on aurait légué « une société capitaliste, croissanciste, capacitiste, colonialiste, extractiviste, raciste, sexiste, individualiste » (p. 6). Pour autant, il s'agit d'un devoir moral de « rêver mieux », autrement ce serait renoncer à l'avenir. Cela implique de se détacher de quelques prénotions, à commencer par l'idée que le défi écologique n'a de réponses que des solutions techniques, par opposition à un travail de redéfinition des valeurs, des imaginaires et d'un changement de paradigme. Ainsi, le nouveau monde qu'imagine la feuille de route prendrait racine dans l'entraide et l'empathie, contre le productivisme, la compétition et la quête perpétuelle de sens.

La transition est donc cadrée sur le plan de la justice sociale. La notion de « transition juste » est inspirée du mouvement syndical mondial pour « protéger les travailleuses et les travailleurs touché-e-s par la transition vers une économie sobre en carbone » (p. 28). Il s'agit de faire la transition en prenant en compte les principes directeurs de l'Organisation internationale du travail (OIT) : le dialogue social, la protection sociale, le droit au travail décent et le droit à l'emploi (p. 29). Dès lors, la transition ne doit pas accroître les inégalités, que ce soit entre travailleurs ou entre pays du Nord et du Sud, d'autant plus que « la prévention de l'emballage climatique est peut-être en soi le plus grand défi de justice sociale auquel l'humanité ait jamais été confrontée » (p. 29).

Le concept de collectivité résiliente se présente alors comme la seule entité à même de défendre le bien commun, de réduire les émissions de GES et de le faire de manière juste. Une collectivité est « un ensemble de personnes et d'organisations liées à un territoire dont le périmètre est défini par les gens qui la forment » (p. 13). On la reconnaît par la présence d'un sentiment d'appartenance ancré dans un territoire qui ne correspond pas nécessairement aux frontières administratives. Les collectivités sont vulnérables, car soumises aux aléas des marchés internationaux,

exposées à des catastrophes naturelles violentes, mais surtout, elles sont en grande partie déconnectées des lieux de pouvoir. La résilience est « la capacité d'un système à absorber les altérations et à faire face aux pressions de manière à conserver sa cohésion et à continuer à remplir ses fonctions » (p. 13). Cela implique avant tout d'œuvrer en amont pour atténuer les chocs, c'est-à-dire de transformer dès maintenant les causes du réchauffement climatique.

Les collectivités résilientes sont considérées comme le moteur de la transition, car elles permettent d'ancrer les solutions aux problèmes globaux dans les milieux de vie. Elles sont porteuses d'une société « plus simple, plus conviviale et plus solidaire, respectueuse des habitats et des limites de la planète » (p. 14). Elles œuvrent vers leur autosuffisance en localisant et en humanisant l'économie, en s'éloignant du consumérisme et en rétablissant l'équilibre avec la nature. Les relations sociales y sont organisées de manière « pacifique, égalitaire, équitable » (p. 15) en donnant une voix aux groupes marginalisés et aux personnes vulnérables. Leurs points d'ancrage sont les services publics de proximité, selon des principes d'accès universel et de contrôle démocratique (p. 15). Pour le Front commun, elles ont comme modèle les Premiers Peuples et les villes en transition. L'objectif ultime est de démontrer « qu'en changeant d'imaginaire, la transition devient concevable et hautement désirable » (p.15).

### **Acteurs du changement**

Dans l'ensemble, Québec ZÉN se veut le résultat d'un « vaste mouvement collectif de transformation socio-écologique » (p. 3). Les acteurs concernés par la feuille

de route sont les gouvernements du Québec et du Canada, les municipalités, les organisations et les citoyens. Les gouvernements font l'objet d'une position ambivalente que nous pouvons décrire par trois tensions. La première porte sur le rôle des gouvernements, à la fois décrits comme incapables d'agir sur les changements climatiques, et à la fois visés par de nombreuses propositions. D'un côté, le Front commun est très critique de leur inaction et de leur trop grande proximité avec la haute finance, ce qui crée un « profond déficit démocratique » (p. 20). Celui-ci est accentué par les accords de libre-échange et l'évasion fiscale, ce qui « témoigne d'un rapport de forces où les intérêts particuliers l'emportent sur le bien commun » (p. 20). D'un autre côté, toutefois, la feuille de route donne une large place à l'action des gouvernements pour résoudre la crise climatique, soit plus de 56 % des actions proposées (voir tableau 2). Cette ambivalence se traduit par deux postures, l'une critique quand il s'agit d'exposer les problèmes, et l'autre que nous qualifions de « responsabilisante » puisqu'elle consiste à attribuer la charge du changement aux gouvernements.

La seconde tension porte sur la critique des gouvernements qui « diluent les responsabilités climatiques et multiplient les incohérences au sein de l'appareil d'État » (p. 21). À l'opposé, la feuille de route propose de créer de nouvelles instances : les Chantiers régionaux de la transition, le Fonds de la transition et le Conseil national de la transition, qui devraient coordonner la transition. De même, les municipalités devraient se voir confier davantage de pouvoir. Toutefois, ces instances s'ajoutent à celles déjà existantes, ce qui multiplie encore les lieux de décisions et les responsabilités.

**Tableau 2** Nombre d'actions proposées par types d'acteurs

Acteur	Nb d'action	Proportion
Gouvernements	362	56 %
Municipalités	97	15 %
Organisations	82	13 %
Citoyens	73	11 %
Municipalités et organisations	11	2 %
Municipalités, organisations et citoyens	17	3 %
<b>Total</b>	<b>642</b>	<b>100 %</b>

La troisième tension concerne la temporalité de la transition. D'un côté, la feuille de route propose de faire la transition de manière progressive, par une approche démocratique et participative. Celle-ci nécessite du temps et l'implication de plusieurs parties prenantes, et il ne faudrait pas « brûler les étapes décisives du dialogue social et de la participation » (p. 21). D'un autre côté, l'urgence des changements climatiques nécessite une action rapide et planifiée du gouvernement. La feuille de route propose l'adoption immédiate de lois contraignantes, de plans complets et cohérents. Ces deux temporalités sont mises en tensions, mais rarement explicitées.

Autre acteur important d'un Québec à zéro émission nette, les municipalités sont considérées comme l'ancrage des collectivités résilientes. Elles offrent le cadre nécessaire pour exercer un leadership au plus près des populations concernées. Toutefois, plusieurs transformations doivent se produire pour faciliter leur mission dans la transition, notamment en ce qui concerne le régime fiscal basé sur la taxe foncière qui contrecarre les efforts pour le climat. Les municipalités devraient aussi obtenir plus de pouvoir pour mieux protéger les puits de carbone naturel. Ces pouvoirs accrus favoriseraient leur « démarche proactive de transition juste vers la carboneutralité » (p. 40).

**Tableau 3** Nombre d'actions par acteur pour chaque chantier thématique

Chantiers thématiques (nb d'actions)	Acteurs			
	Nb d'actions (% par chantier)*			
	Gouvernements	Municipalités	Organisations	Citoyens
1. Résiliences (18)	10 (56 %)	8 (44 %)		
2. Cohérence et responsabilité des gouvernements (28)	18 (64 %)	3 (11 %)	2 (7 %)	5 (18 %)
3. Éducation et dialogue social (20)	14 (70 %)	6 (30 %)		
4. Transition juste et justice sociale (31)	23 (74 %)	6 (19 %)		2 (6 %)
5. Droits humains, décolonisation et droit des Peuples autochtones (18)	15 (83 %)	3 (17 %)		
6. Financement de la transition en temps d'urgence climatique (35)	22 (63 %)	2 (6 %)	8 (23 %)	3 (9 %)
7. Économie, travail et consommation (55)	29 (53 %)	10 (18 %)	8 (15 %)	8 (15 %)
8. Énergie (40)	32 (80 %)	5 (13 %)		3 (8 %)
9. Territoires et biodiversité (78)	42 (54 %)	26 (33 %)	4 (5 %)	6 (8 %)
10. Transports (112)	52 (46 %)	23 (21 %)	19 (17 %)	18 (16 %)
11. Industrie (29)	18 (62 %)	2 (7 %)	7 (24 %)	2 (7 %)
12. Bâtiments (36)	19 (53 %)	7 (19 %)	5 (14 %)	5 (14 %)
13. Agriculture (95)	47 (49 %)	14 (15 %)	21 (22 %)	13 (14 %)
14. Déchets (47)	21 (45 %)	10 (21 %)	8 (17 %)	8 (17 %)

\* Les pourcentages représentent la proportion d'actions qui sont attribuées à un acteur pour chaque thématique.



La feuille de route leur donne une importance particulière dans l'aménagement du territoire où 33 % des actions dans ce domaine sont attribuées aux municipalités (voir tableau 3). Elles sont appelées à protéger le territoire des promoteurs privés qui « exercent une influence indue » (p. 71), à densifier les zones déjà urbanisées et à améliorer les politiques de conservation. Leur rôle est aussi d'enclencher des dynamiques collectives et de collaboration, notamment en valorisant les espaces publics. Le Front commun leur attribue aussi une place importante dans les transports (21 % des actions), la gestion des déchets (21 % des actions) et le bâtiment (19 % des actions).

La catégorie des « organisations » renvoie à une pluralité d'acteurs que sont les entreprises, syndicats, associations, ordres professionnels ou organismes à but non lucratif (OBNL). Elles sont particulièrement sollicitées dans les chantiers de l'industrie (24 % des actions), du financement (23 % des actions) et de l'agriculture (22 % des actions). La feuille de route attribue aux industries un rôle de recherche, de développement et d'innovation pour respecter les objectifs climatiques. Elles devront mettre en œuvre tout ce qu'il faut pour y arriver, c'est-à-dire se convertir aux énergies renouvelables, requalifier leur main-d'œuvre et même changer de modèle d'affaires si nécessaire. Cela sera possible à travers de nouvelles sources de financement, en participant à des fonds de capital socialisé et en réaffectant les ressources vers la transition. Elles devront du même coup cesser toutes activités entravant la transition, notamment l'utilisation de paradis fiscaux. En agriculture, les entreprises sont conviées à adopter des pratiques agroécologiques, à sortir de leur dépendance aux hydrocarbures et à abandonner l'élevage intensif.

Les « citoyens » constituent aussi une très large catégorie d'acteurs que l'on pourrait s'attendre à trouver au cœur de la proposition de la feuille de route puisqu'elle se présente comme le résultat d'un mouvement collectif fondé sur l'idée de collectivité qui valorise « l'agir citoyen » (p. 7), l'invention de solutions par ceux-ci (p.15), l'organisation en « assemblées citoyennes » (p. 19), le développement de « l'écocitoyenneté » et des « savoirs citoyens » (p. 26) ou encore les « initiatives citoyennes » (p. 29). Paradoxalement, c'est cette catégorie d'acteurs qui reçoit le moins de propositions d'actions (11 % — voir tableau 2). La feuille de route distingue deux types de citoyens : ceux à revenu modeste qui « subissent les coûts des politiques environnementales plus durement » (p. 30) et « les ménages les plus aisés [qui] sont

de loin les plus fortement interpellés à cet égard, car leur contribution aux émissions de GES est spectaculairement disproportionnée » (p. 8). Les chantiers dans lesquels les citoyens ont un plus grand rôle à jouer sont ceux des déchets (17 % des actions), du transport (16 % des actions) et de l'économie (15 % des actions).

La feuille de route se veut un projet « inclusif » qui fait une large place aux perspectives autochtones. Les termes « autochtones » et « Premiers Peuples » sont d'ailleurs mentionnés à plusieurs reprises (136 fois) et dans différents contextes. Ceux-ci sont à la fois définis comme modèle d'inspiration pour les collectivités résilientes et comme des partenaires incontournables de la transition. Malgré une participation limitée des Premières Nations à l'élaboration du document, de l'aveu même des rédacteurs, mentionnons que la feuille de route est, de loin, le document qui accorde le plus d'importance à ces dernières.

### **Stratégies de mise en œuvre**

Globalement, la stratégie portée par la feuille de route est, dans une première phase, de rassembler et de contribuer à changer les imaginaires. Dans une deuxième phase, le Front commun espère pouvoir créer des « collectivités ZÉN », plus résilientes et plus justes. Pour ce faire, la feuille de route reprend à son compte la « grille d'analyse de la transition sociotechnique » : chaque chantier thématique fait l'objet d'une analyse à partir des problèmes, risques, solutions et freins aux changements.

Les problèmes sont ceux que nous avons énoncés précédemment : l'inaction des gouvernements, la déconnexion des lieux de pouvoirs ou encore la vulnérabilité des collectivités. Ensuite, les principaux freins abordés concernent les « fausses solutions » qui donnent « présence aux solutions technologiques », au premier chef la séquestration du carbone (p. 22). Ces fausses solutions sont aussi régulièrement mentionnées, par exemple lorsque les gouvernements prétendent agir, mais sans se donner les moyens, lorsque la transition est planifiée sans les citoyens, ou encore lorsque les approches néolibérales sont appliquées à la lutte contre les changements climatiques. Plus largement, toutes les solutions qui ne proposent pas des transformations radicales des systèmes de domination sont des freins.

Les solutions que propose la feuille de route sont centrées sur « l'atteinte de la résilience des collectivités [...] par la transformation des divers systèmes qui sont

à l'origine du réchauffement climatique » (p. 13). Cela nécessite des actions claires et radicales des gouvernements tout en ayant une approche de coconstruction et de prise de décisions collectives. Toutefois, il faut investir toujours davantage dans l'éducation et dans la sensibilisation, voire même « cocréer une nouvelle éthique du vivre-ensemble » (p. 25) pour mobiliser la population.

Les principaux risques concernent les politiques de transition qui, mal appliquées, pourraient « occasionner des tensions sociales et exacerber les injustices » (p. 25). Le résultat serait d'accroître les fractures sociales au lieu de créer la cohésion nécessaire à la coconstruction des politiques de transition. Un autre risque majeur serait de ne pas agir assez rapidement et de voir s'accumuler les coûts astronomiques des changements climatiques. La principale occasion serait d'utiliser la transition pour réduire les inégalités.

Parmi les 642 actions proposées par la feuille de route, une proportion importante est concentrée dans les chantiers du transport (17 %), de l'agriculture (15 %) et de l'aménagement du territoire (12 %) (voir tableau 4). Les transports représentent 43 % des GES de la province, ce qui explique en partie son importance dans la feuille de route. Parmi les enjeux de ce secteur, le problème de l'auto solo est de loin le plus discuté. Le Front commun privilégie alors le principe du « bon mode au bon endroit », c'est-à-dire de promouvoir un usage raisonné de chaque mode de transport, tout en privilégiant « les transports actifs, collectifs et partagés, couplés à l'électrification » (p. 77). Il faut donc, entre autres, éviter de développer le réseau routier, penser que la voiture électrique est la solution unique ou encore subventionner les voitures individuelles par des services publics gratuits (routes, stationnements).

### Le Récit collectif de la transition sociale et écologique (2022)

Les récits sont des manières de présenter la réalité et de se représenter un rapport au temps. Ils mettent en scène des protagonistes dans des scénarios de changement social, expriment des valeurs et l'identité de groupes sociaux. C'est ce que Solon et la Chaire ont proposé de coconstruire aux résidents de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie, à Montréal. De cet exercice ont résulté 12 « briques de sens » présentées dans la publication *Récit collectif de la transition sociale et écologique* (2022). Elles sont le fruit d'ateliers

**Tableau 4** Nombre d'actions par chantier thématique

Chantier thématique	Nb d'actions	Proportion
1. Résiliences	18	3 %
2. Cohérence et responsabilité des gouvernements	28	4 %
3. Éducation et dialogue social	20	3 %
4. Transition juste et justice sociale	31	5 %
5. Droits humains, décolonisation et droit des Peuples autochtones	18	3 %
6. Financement de la transition en temps d'urgence climatique	35	5 %
7. Économie, travail et consommation	55	9 %
8. Énergie	40	6 %
9. Territoires et biodiversité	78	12 %
10. Transports	112	17 %
11. Industrie	29	5 %
12. Bâtiments	36	6 %
13. Agriculture	95	15 %
14. Déchets	47	7 %
<b>TOTAL</b>	<b>642</b>	<b>100 %</b>

participatifs organisés autour des thèmes du temps, de l'économie, de la résilience et de la justice sociale, ainsi que d'une démarche itérative de validation auprès de collectifs citoyens et d'organisations montréalaises qui travaillent dans une perspective de transition écologique. Ce projet s'inscrit dans un mouvement plus vaste de création d'images positives du futur à l'instar de ce que promeuvent les villes en transition et le film *Demain* (2015). Le récit est donc conçu comme un outil rassembleur pour coconstruire un avenir désirable dans un contexte de changements climatiques. L'objectif principal est de favoriser le pouvoir d'agir des Montréalais, c'est-à-dire leur capacité à créer des projets

collectifs locaux et à prendre en charge la transition écologique localement.

### ***Vision du changement***

Les briques de sens sont organisées par thématique, comme des histoires sur un avenir désirable, et comportent toujours la même structure narrative : la définition du thème, la critique d'un discours dominant, la formulation d'une aspiration à un monde meilleure et le chemin pour s'y rendre. Le récit et les briques de sens sont synthétisés dans le tableau 5 (aux pages suivantes).

La vision est avant tout construite en réaction aux problèmes de la société actuelle et porte une critique sociale inspirée de l'écologie politique. Le récit dénonce ainsi les valeurs matérialistes, l'individualisme, la culture de la performance, la compétition et la productivité. Cela va de pair avec une contestation de l'organisation du travail et de l'économie qui mène à l'accumulation du capital et à l'accroissement des inégalités sociales. La propriété privée consacre les inégalités et une gouvernance non démocratique. Mises ensemble, ces valeurs et cette structuration de la société contribuent à l'exclusion des plus vulnérables et des minorités.

Toutes les formes de marchandisations sont décriées. Le temps de la journée, par exemple, est presque entièrement consacré au travail rémunéré au détriment des autres activités sociales; le savoir est commercialisé, privatisé et hyperspécialisé, ce qui dévalorise les formes traditionnelles de connaissance et les savoir-faire. Dans ce contexte, les humains vivent avec un sentiment de déconnexion de leur territoire qui est, lui aussi, marchandisé. Ces manières de faire perdurent, car le pouvoir politique est pyramidal et peu démocratique.

Contre ces maux, le récit formule une vision de l'avenir où les individus sont ancrés dans des communautés locales riches en liens sociaux. La diminution du temps de travail permet de mieux concilier les différents aspects de la vie (travail, famille, loisir, engagement social) et de faire vivre les initiatives de solidarité. Le fort tissu social permet d'aider les plus démunis dans des efforts collectifs d'entraide, de partage et de redistribution plus juste des richesses et des savoirs. Les inégalités sont donc fortement réduites sur les plans économiques, politiques et sociaux.

La société est réorganisée pour favoriser l'épanouissement des individus et des collectifs locaux. La décroissance de l'économie s'opère en parallèle de la

croissance des liens sociaux et du bénévolat. L'extractivisme est remplacé par l'économie circulaire. Les entreprises privées par actions sont démocratisées et la création d'OBNL et de coopératives est encouragée. Les formes d'organisation pyramidale sont remplacées par des modes de prises de décisions démocratiques et participatifs, autant dans les entreprises que dans la vie publique. La vie quotidienne est réorganisée autour des milieux de vie; le territoire occupe une place centrale dans la vie politique et les décisions économiques. L'autonomie et l'autosuffisance sont valorisées pour atteindre des modes de vie sobres et résilients.

Un véritable changement culturel s'opère dans cette transition où les valeurs humanistes et universalistes sont centrales, tout en cherchant à respecter les spécificités culturelles des minorités. Ces valeurs ne sont pas inconciliables et il est possible de « [célébrer] à la fois la diversité et l'universalité » (p. 43). La coopération et la solidarité remplacent la compétition et la performance; la justice sociale et l'équité deviennent la priorité de toutes les organisations pour générer l'adhésion de la population aux idéaux collectifs. L'épanouissement individuel et collectif permet de se recentrer sur les besoins essentiels et de sortir du mythe de la croissance économique.

### ***Acteurs du changement***

Dans sa première phase, le récit a été construit par des habitants de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie à Montréal. D'ailleurs, dans le récit, les premiers acteurs mobilisés pour accomplir les changements souhaités sont les citoyens. Ceux-ci n'agissent pas seuls, mais toujours au sein de leurs « communautés » ou dans des « collectifs ». L'action collective menée « par le bas » est donc au centre de la démarche du récit. Les entreprises sont rarement mentionnées de manière positive, autre que dans le cas des coopératives ou des OBNL. Les gouvernements, même locaux, n'ont qu'une place marginale dans les récits.

Il appartient aux citoyens de s'organiser pour voir advenir un futur souhaitable. Ceux-ci doivent agir ensemble, de manière collective et démocratique, afin de constituer des solutions de rechange aux modèles dominants. Les actions politiques comme le lobbying, l'élection ou la participation à des mouvements sociaux sont très peu mentionnées, autrement que pour faire valoir une « convergence des luttes [entre] mouvements sociaux et environnementaux » (p. 43). Les collectifs porteurs d'initiatives alternatives sont invités à se réappropriier les espaces publics pour en faire des

**Tableau 5 Synthèse des briques de sens**

Briques de sens	Définition	Critiques	Aspirations	Comment
<b>1. Subvenir aux besoins essentiels</b>	Ce qui garantit une bonne qualité de vie	Accumulation de capital, matérialisme, individualisme, inégalités	Sécurité, équilibre travail/vie personnelle, avoir plus de temps	Gratuité pour les besoins de base, revenu universel, espace public, services publics, indicateurs de revenus
<b>2. Liens sociaux et communauté</b>	Ce qui unit les individus, sentiment d'appartenance	Peu d'importance accordée à la communauté, peur de l'autre, exclusion	Liens sociaux authentiques, faire ensemble	Consolider les liens, s'impliquer, se lier aux voisins, s'entraider, occuper des espaces de rencontre
<b>3. Apprentissages et partage des connaissances</b>	Signification partagée, relier les humains	Le savoir comme marchandise, discrimination	Richesse collective, autonomie, toutes formes de savoir	Démocratiser l'accès, nouveaux modèles d'apprentissage, meilleure circulation, faire-ensemble, espace d'apprentissage, coproduction
<b>4. Collaboration et coopération</b>	Vivre ensemble, intérêt général	Performance, compétition, productivité, place du travail	Liens sociaux, milieu de vie, démocratie	Changement culturel, intelligence collective, travail collaboratif, modèle d'entreprise, partage de ressources et d'idées
<b>5. Solidarité</b>	Interdépendance, entraide et résilience	Productivité, performance, compétition, individualisme	L'équité, l'entraide et la solidarité comme valeurs, échanges non marchands	Ouverture aux autres, système d'entraide, réseaux de solidarité, espace de rencontre, services locaux, culture de l'empathie, organisation de l'entraide, l'art comme outil d'entraide
<b>6. Territoire</b>	Sentiment d'appartenance, milieux de vie	Sentiment de déconnexion, limite du territoire	Proximité sociale, échelle locale, souveraineté, autonomie, cohésion	S'approprier l'espace, verdir, mobilité locale, relocaliser production et consommation, soutenir les petits producteurs, conscience de son appartenance, gouvernance inclusive
<b>7. Société post-croissance</b>	Épanouissement dans la sobriété	Mythe de la croissance, inégalité, surconsommation, aliénation au travail	Société soutenable, équitable, résiliente, simplicité volontaire, autosuffisance	Synergie avec l'environnement, réutilisation, système d'échanges libres, produire et consommer localement, internaliser les externalités, gouvernance locale, salaire minimum et imum, moins de publicités, transition énergétique
<b>8. Communs</b>	Prise en charge des ressources par l'auto-organisation démocratique	Accumulation de richesses, propriété privée, inégalité, gouvernance non démocratique	Enrichissement collectif, épanouissement, dignité, collectivisation	S'organiser en groupe, démocratie locale, espace public, partager, communs numériques, logements communs, capital social, collectivisation des entreprises

**Tableau 5 Synthèse des briques de sens (suite)**

Briques de sens	Définition	Critiques	Aspirations	Comment
<b>9. Action collective pour le changement</b>	Action concertée pour un objectif et des valeurs communes et pour réorganiser la société	Absence de vision d'avenir, barrières aux changements, dépendance, manque de temps	L'humain et la planète au cœur des décisions, lever les barrières systémiques	Se saisir des crises, s'opposer aux multinationales, idéaux collectifs, place à l'engagement, mouvement collectif, se préparer pour la suite
<b>10. Réorganisation du travail</b>	Équilibre entre le travail et la vie personnelle, enjeu d'épanouissement et justice sociale	Performance, organisation pyramidale, bullshit job, inégalité	Sens du travail, reconnaissance, chacun son rythme	Changer le rapport au travail, rythme flexible, adapter le travail, épanouissement, changer de culture organisationnelle, décloisonner les tâches, valoriser les savoirs
<b>11. Citoyen politique et pouvoir citoyen</b>	Citoyen comme acteur politique de la vie sociale ordinaire	Peu de valorisation de l'engagement, délégation des pouvoirs, subir les règles, décisions prises par le haut	Libérer du temps, participation démocratique, autonomie, gouvernance démocratique	Échelle de participation, rapidité de l'action citoyenne, inclusion, dès l'enfance, démocratie participative, proximité, coconstruire
<b>12. Décolonisation et inclusion</b>	Rapport impérialiste, capitalisme occidental, reconnaissance,	discrimination systémique, plafond de verre, structure pyramidale, exploitation, valeur occidentale	Respect, idéaux communs, célébrer la diversité	Reconnaître les oppressions, convergence des luttes, se donner du temps, diversité culturelle, mode de vie adapté, équité, éducation

lieux de rencontre, les verdir, améliorer leur milieu de vie, les rendre plus résilients et en faire des communs. Pour y arriver, les citoyens doivent tisser des liens à l'échelle de leur quartier, rencontrer leurs voisins, s'entraider, partager leur savoir et leur richesse, collaborer en intelligence collective, s'ouvrir aux autres et développer l'entraide.

Certains acteurs publics sont mentionnés pour leur exemplarité. Par exemple, l'Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie est cité pour ses démarches participatives, ou encore les bibliothèques pour leur fonction de tiers-lieux. Les personnes vulnérables, exclues ou minoritaires sont les premières bénéficiaires de ces actions. La transition écologique doit être avant tout inclusive et permettre à tous d'améliorer leur qualité de vie. On constate que le récit envisage plusieurs changements de grande ampleur qui dépendent largement des gouvernements (comme la réduction du temps de travail), mais ces acteurs sont rarement mentionnés.

### **Stratégies de mise en œuvre**

Par définition, le récit de la transition socioécologique ne propose pas une stratégie claire pour réaliser sa

vision. Il s'agit plutôt d'une inspiration pour agir, mais sans marche à suivre prédéfinie. Plusieurs suggestions sont faites quant à la direction à prendre et des exemples à suivre sont présentés. Le récit se base aussi sur l'apport de certains changements structurels, comme la redéfinition des valeurs de la société, la diminution des heures de travail salarié ou encore la démocratisation des entreprises et des institutions. Les quatre grands thèmes transversaux des ateliers participatifs qui ont mené à la réalisation du récit peuvent servir de guide : le temps, l'économie, la résilience et la justice sociale.

L'organisation du temps est conçue comme une étape importante pour transformer la société. En réduisant le temps de travail salarié, il est postulé que les individus seront en mesure de mieux concilier leurs différents rôles. Ils pourront mieux s'occuper de leur vie de famille et de l'éducation des enfants. Il y aura plus de temps personnel, ce qui favorisera l'épanouissement. Il sera possible d'accorder une partie significative de son emploi du temps à des fonctions bénévoles et à l'organisation de la vie publique, deux aspects essentiels pour réussir la transition à partir des initiatives citoyennes. Ces changements seront possibles grâce, entre autres,

à l'implantation d'un revenu universel et à la mise en place d'un salaire minimum plus élevé et d'un salaire maximum, garantissant ainsi une meilleure répartition des richesses. Ces changements permettront d'orienter la société vers des valeurs plus solidaires, de partage et d'entraide. L'auto-organisation des citoyens au travers de projets communautaires sera aussi favorisée par le temps rendu disponible.

L'économie sera radicalement redéfinie par la réorganisation du temps. Les entreprises ne chercheront plus le profit à tout prix et les indicateurs économiques placeront le bien-être au centre de cette nouvelle organisation. Le travail collaboratif sera la norme, l'intelligence collective sera valorisée et le temps de travail sera plus flexible, respectant les rythmes de chacun. En ayant plus de temps, les salariés pourront s'investir dans la gouvernance de leurs organisations, les rendant plus démocratiques et justes. La décroissance sera organisée dans une optique de simplicité volontaire : moins de biens seront produits et consommés, plus de temps sera libéré. La production comme la consommation seront relocalisées au plus près des milieux de vie et les territoires pourront s'organiser pour mieux répondre aux besoins de leur population. Les biens essentiels, comme l'alimentation et le logement, seront produits par des entreprises d'économie sociale dont la propriété sera collective. Le meilleur partage des richesses permettra aussi de rendre gratuit un certain nombre de services, comme les transports. Personne ne sera plus exclu du marché du travail, car les connaissances seront partagées, mises en commun et transmises par les nombreux réseaux de solidarité.

Dans ce récit, la résilience est très peu abordée sous l'angle des écosystèmes, mais davantage sous l'angle des communautés et de la vulnérabilité. La solidarité est conçue comme la clé de voute d'une plus grande résilience, car c'est par l'entraide et la coopération que les citoyens peuvent surmonter les crises. Celle-ci est possible par la libération du temps et la réorganisation de l'économie, rendant la société plus juste et inclusive. Il s'agit d'un préalable, car il faut coopérer pour être résilient, et ce, peu importe le statut socioéconomique ou l'origine socioculturelle. La démocratie participative est aussi régulièrement mentionnée comme outil pour atteindre ces idéaux.

La justice sociale découle naturellement des trois précédentes thématiques, mais constitue un champ d'intervention en soi. Les actions à mettre en œuvre vont plus loin que l'organisation de communautés démocratiques et solidaires, mais porte davantage vers la reconnaissance des minorités et leur inclusion. Les récits proposent plusieurs mesures en ce sens, comme la circulation et la coproduction des connaissances, la mise en place de systèmes d'entraide et d'échanges non marchands, une gouvernance inclusive et démocratique ou encore la mise en place de communs. L'ensemble des actions entreprises dans la transition devrait permettre de réduire les inégalités sociales et d'améliorer l'inclusion sociale. Agir collectivement au sein des communautés permettra d'enclencher ces mouvements de coopération vers la justice sociale.



# La boussole de la transition comme outil de comparaison des approches

## Comparaison des approches

Les documents analysés proposent des manières très différentes de réaliser la transition, mais aussi parfois étonnamment proches. Nous comparons dans cette section les grandes catégories d’analyses et en faisons la synthèse. Ainsi le tableau 6 présente la comparaison des visions de la transition, le tableau 7 les acteurs et le tableau 8 les stratégies.

### Les visions du changement

La terminologie de la transition est révélatrice de la posture que prennent les différents discours. Le Plan vert mentionne presque exclusivement la « transition climatique », soulignant ainsi l’importance de l’objectif de carboneutralité. Le Plan climat et le Récit collectif qualifient la transition d’« écologique » ou parfois de « socioécologique » pour souligner la centralité des processus sociaux. Québec ZÉN utilise le terme de « transition juste » pour mettre en évidence la nécessité d’une transition au profit de la justice sociale.

Les documents étudiés ont des visions de l’économie très contrastée. Le Plan vert est le seul à proposer un scénario de continuité avec le modèle d’une économie de marché. Sa vision est celle d’une province leader sur les nouveaux marchés de la batterie ou des camions électriques. À l’inverse, le Plan climat envisage de

verdir l’économie à partir des principes de l’économie circulaire. Québec ZÉN se place davantage en rupture et projette la vision d’une économie restreinte par un budget carbone. Le Récit collectif va en ce sens : l’économie doit être mise au service des individus et des communautés, et non plus l’inverse. Il est proposé de réimaginer l’économie, à commencer par la sortie de la croissance et la réorganisation du travail.

La société est aussi l’objet de visions hétérogènes, mais dont la résilience est un point commun. Le Plan vert y fait quelques mentions, mais définit davantage sa vision à partir d’une société de grands bâtisseurs, alimentée par l’image des barrages hydroélectriques. Le Plan climat imagine une société pacifiée, agréable à vivre et solidaire. Québec ZÉN met davantage l’accent sur la justice sociale qui doit être au cœur du projet de la transition pour en faire un projet de société englobant. Le Récit collectif réimagine la société à partir des individus et des communautés sur la base de valeurs humanistes. Ces trois derniers documents développent une vision commune autour de la résilience qu’ils définissent comme la capacité de se réorganiser à la suite d’un choc. Cela implique de préparer les communautés, essentiellement en développant leur capital social : les réseaux de solidarité, d’entraide et d’inclusion. Bien que le Plan vert comporte un volet sur l’adaptation, il se limite à des mesures préventives qui diffèrent de la résilience.

Le cadrage des problèmes environnementaux est semblable dans tous les documents : ce sont les changements climatiques qui sont centraux et ils sont souvent perçus davantage comme une opportunité que comme une menace. Pour le Plan vert, les changements climatiques représentent l’occasion de développer l’économie,

**Tableau 6** Comparaison des visions sur quatre thèmes

	Plan vert	Plan climat	Québec ZÉN	Récit collectif
Terminologie de la transition	Climatique	Écologique	Juste	Socioécologique
L’économie	Être leader sur de nouveaux marchés	Économie circulaire	À l’intérieur des limites planétaires	Décroissance
La société	Une société de grands bâtisseurs	Agréable et résiliente	Juste et résiliente	Communautaire
Les problèmes environnementaux	Changements climatiques comme opportunité	Changements climatiques comme opportunité	Changements climatiques comme opportunité	Surexploitation des ressources naturelles

de se positionner sur de nouveaux marchés internationaux et de substituer les importations de pétrole aux exportations d'hydroélectricité. Dans le Plan climat, les changements climatiques sont l'occasion d'améliorer les milieux de vie et, pour la Ville de Montréal, d'exercer un leadership sur la scène internationale. Dans la feuille de route pour un Québec ZÉN, l'opportunité est de réaliser une société plus juste et inclusive à travers la transition. Le Récit collectif fait très peu de mentions des problèmes environnementaux ou des occasions qu'ils suscitent, à l'exception de la surexploitation des ressources naturelles. La vision est davantage centrée sur les aspects culturels de la transition, notamment les relations entre les humains et leurs milieux de vie. Un point commun à tous les documents est qu'ils voient l'occasion d'accroître différentes formes d'autonomie à travers la transition, qu'il s'agisse de l'indépendance énergétique du Québec ou de la métropole, ou encore l'autosuffisance des communautés.

### **Les acteurs du changement**

Les différentes visions de la transition impliquent aussi des acteurs très hétérogènes. On constate qu'il y a très peu de convergence sur les acteurs concernés et, surtout, sur leurs rôles dans la transition. Les municipalités sont la seule catégorie d'acteurs qui reçoit un fort appui dans chaque document. Le Plan vert leur attribue un rôle limité, mais important dans l'aménagement du territoire et la mise en place d'un réseau de bornes de recharge électrique. Pour le Plan

climat, la Ville de Montréal est un acteur de premier plan qui peut guider la transition par son leadership et son exemplarité. Selon Québec ZÉN, les municipalités sont l'ancrage des collectivités résilientes, elles offrent le cadre adéquat pour leur réalisation. Le Récit collectif aussi leur attribue un rôle positif, celui de facilitateur, car c'est à l'échelle municipale que les citoyens peuvent faire la transition.

Les citoyens sont très peu présents dans le Plan vert. Ils sont mentionnés comme des acteurs à mobiliser dans la transition, mais aucun rôle particulier ne leur est attribué. Au mieux, ils sont l'objet d'actions du gouvernement du Québec. Le Plan climat leur accorde un plus grand rôle, alors qu'ils sont pour la Ville porteurs d'innovations sociales et de visions inspirantes des milieux de vie. Leur rôle est décrit comme essentiel pour l'appropriation des quartiers ou la participation aux consultations publiques. Dans Québec ZÉN, les citoyens sont présentés comme les moteurs de la transition, mais les actions les concernant sont essentiellement axées sur des changements de comportements individuels, plutôt que sur l'action collective. C'est le Récit collectif qui accorde le plus d'importance aux citoyens, car ils sont les seuls acteurs à même de réaliser la transition. C'est à partir d'eux que les changements systémiques sont envisagés.

Les acteurs de la société civile comme les milieux communautaires, les organisations non gouvernementales

**Tableau 7** Comparaison des rôles attribués à chaque acteur

	<b>Plan vert</b>	<b>Plan climat</b>	<b>Québec ZÉN</b>	<b>Récit collectif</b>
<b>Citoyens</b>	(Peu présents)	Porter des innovations	Changer de comportement	Propulser la transition
<b>Société civile</b>	(Peu présente)	(Peu présente)	Former des collectivités résilientes	Faciliter la transition
<b>Municipalité</b>	Aménager	Montrer la voie	Ancrer les collectivités	Faciliter la transition
<b>Entreprises</b>	Rôle attribué à Hydro-Québec principalement	Chargées de rendre les quartiers vivants et de développer l'écologie industrielle	Doivent radicalement changer	Doivent radicalement changer
<b>Gouvernements provincial et fédéral</b>	Montrer la voie, être exemplaire et financer	Financer, être la cible de lobbying et actualiser les politiques publiques	Rôle ambivalent	(Peu présents)



(ONG) ou les acteurs de l'économie sociale et solidaire se voient globalement peu de responsabilités attribuées. Dans le Plan vert et le Plan climat, ils ne reçoivent que très peu de mentions et aucun rôle spécifique ne leur est attribué. Dans Québec ZéN, ils sont l'objet d'actions au même titre que les entreprises et les industries. Toutefois, on peut déduire qu'ils sont les premiers concernés quand il s'agit de former des collectivités résilientes. Ils font partie intégrante de ces collectivités et doivent permettre d'augmenter le pouvoir d'agir des citoyens. Pour le Récit collectif, la société civile est un facilitateur de l'action citoyenne. Plus généralement, les OBNL et les coopératives sont les véhicules de la transition citoyenne.

Les entreprises se voient rarement attribuer un rôle important dans la transition. Le Plan vert prévoit essentiellement d'inciter les entreprises québécoises à investir et développer des innovations techniques et de nouveaux marchés. Hydro-Québec joue un rôle de premier plan dans l'électrification des transports et la planification de la production électrique. Le Plan climat est sans doute le document le plus inclusif à l'égard des entreprises : les commerces ont un rôle à jouer pour améliorer la vie de quartier et les industries dans la mise en place d'une écologie industrielle. Plus largement, les entreprises sont perçues comme passives, elles sont davantage l'objet d'action de la Ville que des acteurs actifs. Pour Québec ZéN et le Récit collectif, les entreprises ne sont pas des acteurs qui accomplissent la transition, mais au contraire, des acteurs dont il faut radicalement changer les pratiques. En ce sens, les entreprises sont perçues comme résistantes au changement.

Les gouvernements provincial et fédéral ont aussi un rôle de second plan dans la transition, à l'exception du

Plan vert qui donne un grand rôle au gouvernement du Québec. Ce dernier est un acteur de premier plan pour la transition par son leadership, son exemplarité et sa capacité de financer des projets ambitieux. Le gouvernement du Canada doit lui aussi contribuer financièrement pour atteindre les objectifs climatiques. Dans la même veine, le Plan climat assigne aux gouvernements le rôle de financeurs et en fait l'objet d'actions de lobbying pour accélérer le changement réglementaire. Québec ZéN entretient une posture ambivalente à l'égard des gouvernements, qui sont à la fois décrits comme incapables d'agir pour la transition, et font en même temps l'objet de nombreuses demandes d'action. Dans le Récit collectif, les gouvernements sont très peu présents, ils sont généralement décrits comme l'objet de pressions citoyennes.

### **Les stratégies de mise en œuvre**

En comparant les stratégies mobilisées pour accomplir la transition, on trouve deux similitudes inattendues : l'électrification des transports et une approche incitative au changement. Sur le premier point, nous constatons que chaque document met en récit les changements qu'apporteront des modes de transport non émetteur de GES. L'électrification est toujours présentée comme une condition nécessaire à la transition. Le Plan vert en fait un chantier prioritaire d'investissement autant dans le développement d'un réseau de bornes de recharge que dans la création de filières industrielles de camions électriques et de batteries. Le Plan climat et Québec ZéN entendent plus largement réorganiser les mobilités, mais font de l'électrification la base des transformations. Le Récit collectif projette aussi des changements importants à partir de la voiture électrique, même si la voiture en générale n'y apparaît plus comme le principal mode de déplacement.

**Tableau 8** Comparaison des stratégies et modalités

	Plan vert	Plan climat	Québec ZéN	Récit collectif
Stratégies	<ul style="list-style-type: none"> <li>Électrifier les transports</li> <li>Positionnement industriel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformer les modes de vie</li> <li>Améliorer les infrastructures</li> <li>Réformer l'administration</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changer les imaginaires</li> <li>Créer des collectivités résilientes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les citoyens autour de nouveaux imaginaires pour inciter à l'action collective</li> </ul>
Modalités	Incitatives	Incitatives	Incitatives et réglementaires	Incitatives

Faire la transition semble généralement demander une approche incitative. Du moins, tous les documents envisagent de la réaliser sans recours à la contrainte, sauf Québec ZÉN qui considère à la fois des mesures coercitives et structurelles, et à la fois des mesures d'accompagnement et d'incitation à l'action. De leur côté, le Plan vert souhaite inciter des comportements économiques et d'investissement en recourant aux incitatifs fiscaux et économiques, et le Plan climat prévoit que l'exemplarité et le leadership de la Ville contribueront à inciter les acteurs à agir. Le récit collectif promeut essentiellement des images positives de l'avenir afin d'inciter les citoyens à agir et à s'engager dans des projets collectifs locaux.

### La boussole de la transition

Les visions, acteurs et stratégies sont de grandes catégories d'analyse qui sont utiles pour décrire la structure des discours, mais elles ne fournissent pas le langage nécessaire pour comparer leurs principaux positionnements éthiques et politiques. Afin d'appuyer le Campus et ses partenaires dans le déchiffrement des discours de la transition, nous avons développé, sur la base des résultats précédents, une grille d'analyse en trois axes qui permet d'illustrer et de distinguer les discours de la transition. Ces trois axes sont : le processus (social/technologique), la finalité (carboneutralité/justice sociale) et l'échelle socioterritoriale (milieux de vie/province de Québec). Cette grille d'analyse peut servir d'outil à toute organisation qui souhaite comprendre son positionnement sur la transition.

Deux processus de transition sont souvent distingués dans la littérature (Bailey et Wilson, 2009; Dryzek, 2013; Audet, 2016). D'abord, la transition « écocentrée » met l'accent sur les processus sociaux impliqués, comme le changement organisationnel, institutionnel ou culturel. Nous préférons donc le terme de transition « sociocentrée ». Une telle transition souligne habituellement l'importance de l'innovation sociale, de l'accroissement des liens sociaux, de la résilience ou encore de la transformation de l'organisation sociale. À l'opposé, la transition « technocentrée » privilégie des processus qui impliquent la substitution de technologies ou d'énergies, l'innovation technique et le développement d'une économie verte de marché. Ce sont des processus qui ne remettent pas en question l'ordre social et économique actuel.

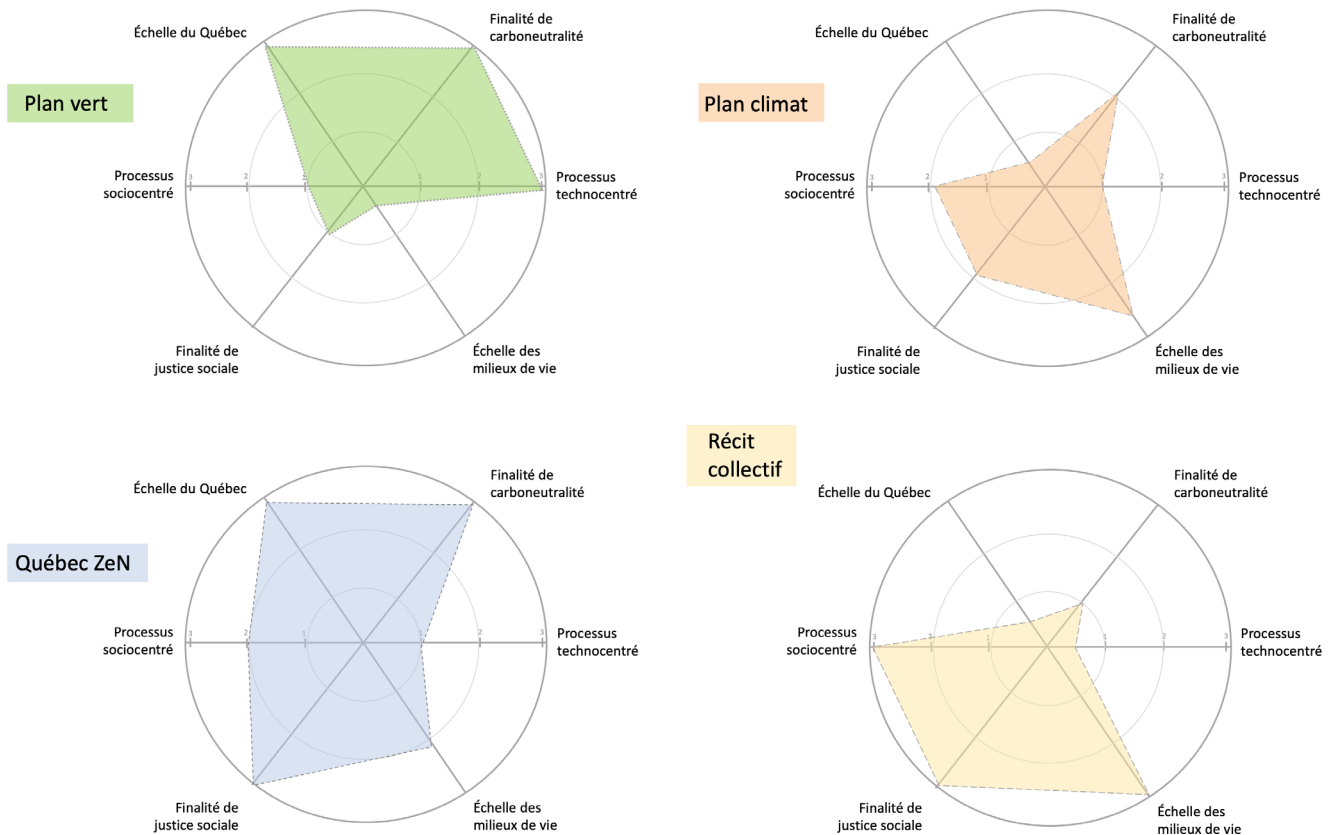
La transition peut viser de nombreuses finalités, mais nous remarquons que la carboneutralité et la justice sociale sont des catégories représentatives des tensions qui peuvent exister dans les discours de la transition. D'un côté, la carboneutralité implique une transition centrée sur la réduction et la compensation des GES. C'est un objectif de transition qui vise à lutter contre les changements climatiques, mais n'aborde pas nécessairement les autres enjeux environnementaux ou sociaux. De l'autre côté, une transition guidée par un objectif de justice sociale insiste davantage sur des besoins de justice, d'égalité, de reconnaissance et de participation. Cette finalité fait de la transition un projet de société plus large que les enjeux environnementaux.

En dernier, l'échelle socioterritoriale permet de contextualiser l'ancrage recherché pour la mise en œuvre des processus et la poursuite des finalités. Il peut s'agir d'une échelle très locale comme un quartier ou un milieu de vie, ou d'une unité plus large comme la province.

Les polarités représentées dans ces trois axes ne sont toutefois pas inconciliables et certains discours peuvent arriver à se positionner aux deux pôles d'un axe. Toutefois, les discours témoignent plus souvent de tentatives imparfaites pour concilier les pôles d'un même axe, ce qui fait émerger des tensions et des contradictions, comme celles que nous avons décrites au fil de la présentation des résultats. Ce sont les positionnements généraux des discours et les tensions qui en résultent que permet d'illustrer la « boussole de la transition » dans la figure 1 (à la page suivante).

Pour réaliser ces schémas, nous avons séparé chacune des six polarités en quatre niveaux (de 0 à 3). Ces niveaux sont relatifs les uns aux autres, c'est-à-dire qu'ils permettent uniquement de comparer les schémas entre eux, mais n'ont pas de valeur absolue en dehors de cette comparaison. Par exemple, en ce qui a trait à la carboneutralité, le Plan vert et Québec ZÉN se situent au niveau 3, car c'est une finalité très importante de la transition pour ces documents. Comme le Plan Climat l'aborde un peu moins, il se situe à cet effet au niveau 2, tandis que le Récit collectif est au niveau 1, car il en fait seulement quelques mentions.

Le Plan vert aspire à une transition vers une économie carboneutre en 2050 en faisant des changements climatiques une occasion d'affaires et de développement.



**Figure 1** Comparaison du discours de la transition porté dans les documents étudiés à partir de trois axes d'analyse

Celle-ci sera possible par l'électrification des transports et le développement de filières stratégiques comme les batteries et les camions électriques. C'est donc par des processus technocentrés et situés à l'échelle du Québec qu'il entend y arriver. Il s'agit d'un positionnement clair et cohérent qui ne tente pas de concilier des polarités sur la boussole.

Le Plan climat est conçu dans l'objectif d'atteindre la carboneutralité en 2050 tout en améliorant la qualité de vie des Montréalais. La majorité des mesures proposées concernent la réduction des GES, mais une partie du plan est aussi orientée vers l'amélioration des conditions de vie et la justice sociale. C'est un discours qui vise les échelles allant du milieu de vie à la métropole, mais peu au-delà.

Québec ZéN est représentatif d'une approche socio-centrée à l'échelle du Québec, mais qui comprend aussi des éléments propres au technocentrisme : il vise en priorité la carboneutralité et les moyens pour

y arriver nécessitent une substitution énergétique de grande ampleur. Toutefois, c'est un discours qui refuse le « techno-solutionnisme », soit la propension à choisir prioritairement des solutions technologiques pour combattre les changements climatiques. C'est aussi un discours qui privilégie une approche sociocentrée pour atteindre plus de justice sociale. Le plan est réfléchi au niveau du Québec, mais la plupart des actions sont ancrées dans les milieux de vie : ce sont les collectivités résilientes qui réalisent la transition. C'est un document qui tente aussi de résoudre les tensions entre la carboneutralité et la justice sociale, ce qui mène parfois à des contradictions. Celles-ci sont résolues dans l'idée que le gouvernement peut accroître le pouvoir d'agir des collectivités pour aider celles-ci à accomplir la transition de manière juste.

Le Récit collectif est un document d'une nature différente des autres. Ce n'est pas un plan d'action, mais un ensemble de visions pour inspirer l'action collective. Il est foncièrement ancré à l'échelle de milieux

de vie et vise des objectifs de justice sociale, de reconnaissance et d'épanouissement. La lutte contre les changements climatiques et la carboneutralité y sont vues comme les conséquences de transformations principalement sociales. La transition est avant tout considérée comme une opportunité pour réaliser des idéaux humanistes et égalitaristes.

Deux constats ressortent de la comparaison des schémas. Premièrement, le Plan vert et le Récit collectif sont symétriquement opposés : le premier se loge en haut du cadran, avec un pointage maximal pour l'échelle du Québec, la carboneutralité et le technocentrisme; le second est situé en bas du cadran, au maximum du pointage pour le sociocentrisme, la justice sociale et les milieux de vie. D'un côté, cette configuration s'explique par le choix même des documents, car nous avons volontairement sélectionné des discours hétérogènes, mais d'un autre côté, cela traduit aussi l'opposition entre les représentations véhiculées par les institutions et celles des citoyens impliqués dans la démarche participative du récit. Deuxièmement, en comparant Québec ZÉN et le Plan climat, on observe que les deux documents cherchent à se donner une portée plus générale en conciliant plusieurs polarités. La principale différence est leur amplitude : nous avons placé Québec ZÉN aux extrémités de plusieurs axes, car c'est un discours qui cherche à agir sur les causes profondes des problèmes identifiés et qui se veut plus catégorique. À l'inverse, nous avons situé le Plan climat près du centre du schéma pour signifier sa portée davantage consensuelle. Les schémas nous permettent alors de repérer le positionnement relatif des acteurs vis-à-vis de la transition.

## Conclusion

Cette recherche a fait le point sur le discours de la transition au Québec à partir de quatre documents clés. Nous avons montré qu'au sein d'un même discours, plusieurs visions, acteurs et stratégies peuvent coexister. Nous les avons comparés pour faire ressortir les différences et les similitudes. Cette analyse a mené à une schématisation, la boussole de la transition, qui permet aux organisations de se repérer et de se positionner dans le champ de la transition.

Nous déduisons aussi de notre recherche certains angles morts, c'est-à-dire des aspects qui ne sont pas présents dans les documents étudiés, mais qui sont importants pour la transition. Premièrement, le rapport à la nature est peu évoqué et surtout demeure inchangé. Les documents sont tous fortement anthropocentrés : c'est-à-dire qu'ils pensent la transition largement à travers les besoins humains. Par exemple, la sauvegarde de la biodiversité est rarement évoquée alors que nous vivons une sixième extinction de masse qui aura des conséquences importantes pour la vie sur terre. Autant les objectifs de carboneutralité que de justice sociale font l'impasse sur les non-humains. Deuxièmement, la transition est généralement justifiée par l'urgence climatique, mais les réponses apportées reposent sur des mesures largement incitatives. Seul Québec ZÉN propose quelques mesures contraignantes, mais elles demeurent en décalage avec la rapidité des changements à réaliser.

Notre démarche s'est limitée à l'analyse de quatre documents que nous considérons représentatifs du discours de la transition au Québec. Dans le n° 22 des Contributions de la Chaire de recherche sur la transition écologique, nous poursuivons l'analyse du positionnement des acteurs du Grand Montréal sur la transition. Nous cherchons ainsi à savoir quels éléments sont repris ou délaissés à cette échelle. Nous y intégrons aussi nos constats sur les angles morts afin de clarifier leur pertinence pour les acteurs montréalais.

## Références

- Audet, R. (2016). Discours autour de la transition écologique. Dans Fortin M.-J., Fournis Y. et L'Italien F (dir.), *La transition énergétique en chantier : Les configurations institutionnelles et territoriales de l'énergie*. Presses de l'Université Laval.
- Bailey, I. et Wilson, G.A. (2009). Theorising Transitional Pathways in Response to Climate Change: Technocentrism, Eco-centrism, and the Carbon Economy. *Environment and Planning A: Economy and Space* 41(10): 2324–2341. DOI: 10.1068/a40342.
- Dryzek, J.S. (2013). *The Politics of the Earth: Environmental Discourses* (3<sup>e</sup> édition). Oxford University Press.
- Front commun pour la transition énergétique. (2020). *Projet Québec ZÉN. Feuille de route pour la transition du Québec vers la carboneutralité*. <https://www.pourlatransitionenergetique.org/feuille-de-route-quebec-zen/>
- Gouvernement du Québec. (2020) *Plan pour une économie verte 2030*. Politique-cadre d'électrification et de lutte contre les changements climatiques. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/environnement/publications-adm/plan-economie-verte/plan-economie-verte-2030.pdf>
- Hajer, M.A. (1995). *The Politics of Environmental Discourse: Ecological Modernization and the Policy Process*. Clarendon Press Oxford.
- OCDE. (2021). *Mexico. Progress in the net zero transition*. <https://www.oecd.org/regional/RO2021%20Mexico.pdf>
- Récit collectif de la transition sociale et écologique. Raconter des histoires à partir de propos citoyens*. (2022). Les Contributions de la Chaire de recherche UQAM sur la transition écologique, n°19. <https://chairetransition.esg.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/48/2022/09/Recit-collectif-de-la-transition-sociale-et-ecologique.pdf>
- Stevenson, H. (2019). Contemporary Discourses of Green Political Economy: A Q Method Analysis. *Journal of Environmental Policy & Planning* 21(5): 533–548. DOI: 10.1080/1523908X.2015.1118681.
- Ville de Montréal. (2020). *Plan climat 2020-2030*. [https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Plan\\_climat%2020-16-16-VF4\\_VDM.pdf](https://portail-m4s.s3.montreal.ca/pdf/Plan_climat%2020-16-16-VF4_VDM.pdf)